

## MOTION VOTEE PAR LE CONSEIL NATIONAL DU SNIDEN – 26 MAI 1986

Le Syndicat National des Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale, réuni à Issy-les-Moulineaux en Conseil National les 25 et 26 mai 1986, tient à réagir très vivement contre les récentes mesures favorables à l'enseignement privé, prises par le Gouvernement.

Il tient donc à souligner que :

- ces mesures risquent d'aggraver l'inégalité du traitement réservé au Service Public d'Education alors même que le libre choix des parents pour l'Ecole Publique n'est pas garanti partout
- la déssectorisation progressive prévue pour les années 1987 et 1988 risque de mettre en difficulté certains établissements publics disposant de moyens financiers insuffisants, au profit d'établissements privés mieux pourvus.

Ainsi, le S.N.I.D.E.N. constate une attribution de moyens financiers supplémentaires (100 millions de francs, 450 postes) à l'enseignement privé, alors que de nombreuses fermetures vont toucher le service public dont le budget est marqué par l'austérité.

Il s'étonne du projet d'équipement informatique à destination de l'enseignement privé alors que la législation en vigueur ne le permet pas (Loi DEBRE).

Le Syndicat National des Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale constate donc que le Gouvernement a ainsi accordé en l'espace d'un mois des avantages importants à l'enseignement privé. Il craint que le Service Public d'Education, qui accueille la grande majorité des enfants scolarisés, ne paie le prix de cette libéralité excessive au profit du secteur privé.

Il demande instamment au Gouvernement de s'attacher à fournir au service public les moyens nécessaires pour faire vivre et fonctionner dans les meilleures conditions l'Ecole laïque, Ecole pour tous.